



Balisage à suivre de 1 à 4



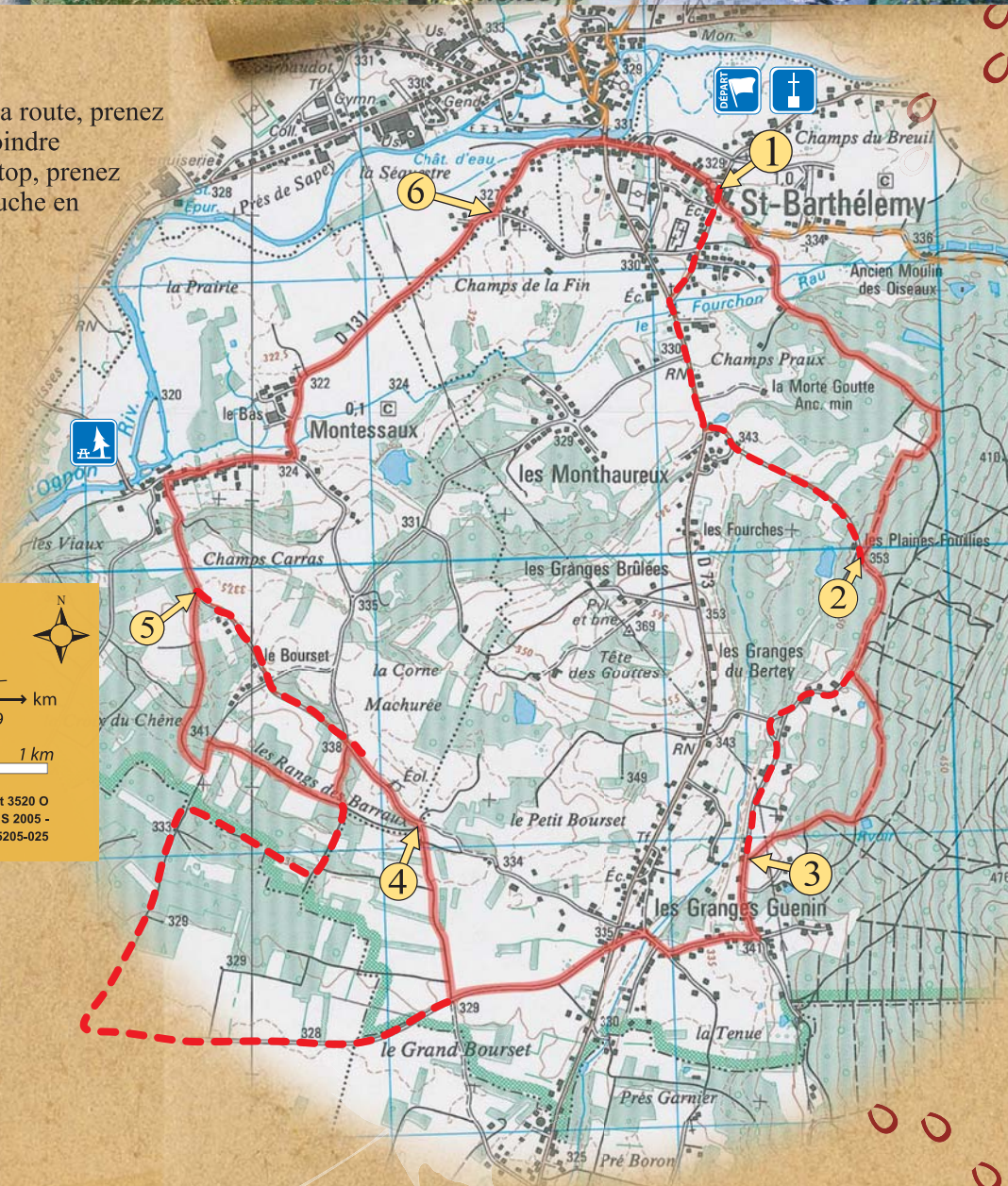
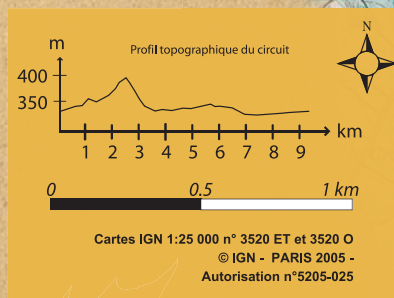
Balisage à suivre de 4 à 1

# Au pied du Mont de Vannes

- 1- Au départ de la place de la mairie à Saint Barthélémy, empruntez la route en direction de l'abbaye du Mont de Vannes. A la fourche, prenez le chemin des Lapières à votre droite. Quittez le chemin goudronné pour un chemin de terre à gauche. Au carrefour des chemins, poursuivez par le plus à gauche des trois, continuez tout droit, puis à droite.
- 2- Débouchez sur un chemin caillouteux et empruntez-le à gauche. Arrivé à hauteur des habitations, virez à gauche dans un chemin en sous-bois. Au carrefour des chemins, virez à droite.
- 3- A la sortie du chemin forestier, prenez à gauche entre les habitations des Granges Guenin, puis à droite. A l'embranchement, rejoignez la D 73 par la gauche, traversez-la et poursuivez en face par le chemin sur 500 mètres, puis virez à droite.
- 4- Débouchez sur un chemin goudronné et continuez à gauche. Juste avant la fourche, prenez à l'épingle le chemin à gauche. Tournez à droite et longez la lisière du bois. Poursuivez en sous-bois. Virez à droite, puis à gauche, puis à droite.

- 5- Au débouché sur la route, prenez à gauche pour rejoindre Montessaux. Au stop, prenez à droite, puis à gauche en direction de Saint Barthélémy.

- 6- A la fourche, prenez à gauche. Traversez la D 73 et rejoignez la place de la mairie de Saint Barthélémy.



Tracé de liaison

Itinéraire bis pour les calèches

Point de départ

Aire de pique-nique

Monument religieux